

**PROCES –VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA FACULTE DE PHYSIQUE
DU 15 FEVRIER 2010**

Etaient présents : Mmes et MM. Aanesland, Bassereau, Bénichou, Bove, Chamarro, Crete, Croset, d’Astuto, Dufour, Frigerio, Jacquinot, Laurat, Lemarchand, Menguy, Nemer, Oriou, Perzynski, Petrini, Rezeau, Roch, Rueff, Saitta, Schwob, Teixeira, Vincent

P. Boissé, directeur de la faculté

F. Marchand, responsable administrative de la faculté

Avaient remis procuration : Mmes et MM. Debbasch, Desbiolles, Hardin, Raimond, Stehle

Etaient excusés : Mmes Badoual et Bassler, M. Lacour

Invité : B. Capelle

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du PV du conseil du 5 octobre 2009
3. Résumé des actions récentes et prévues à court terme
4. Présentation du tableau de service des enseignants-chercheurs, année 2009-2010
5. Bilan des primes enseignants-chercheurs et personnels IATOS
6. Bilan sur les financements recherche des laboratoires (BQR UFR, Emergences, PPF)
7. Conseil des enseignements (réunion du 22/01/2010)
8. Composition des commissions de la faculté
9. Point sur le déménagement des locaux d'enseignement et de recherche
10. Campagne de recrutement 2010
11. Informations diverses

Patrick Boissé présente Livia Bove, nouvellement élue représentante des chercheurs B et lui souhaite la bienvenue au nom du conseil.

Jean Jacquinot propose, pour marquer l’intérêt porté à la recherche, qu’à l’occasion, quelques résultats marquants obtenus dans les laboratoires de la faculté soient présentés lors des prochains conseils. Cette suggestion sera discutée en bureau.

1) Michela Petrini est désignée secrétaire de séance

2) Approbation du procès verbal de la réunion du 15 octobre 2010

Patrick Boissé souhaite ajouter la précision suivante au point 4, 3^{ème} alinea à propos du nombre de membres de l’IUF et de délégations au CNRS : « P. Boissé confirme qu’il partage tout à fait le point de vue de N. Menguy ».

Le PV, avec cet ajout, est adopté à l’unanimité des membres présents ou représentés.

3) Résumé des actions récentes et prévues à court terme

Patrick Boissé indique que depuis le mois d'octobre il a travaillé en étroite collaboration avec F. Marchand, C. Nemer et les membres du bureau de la faculté. Il a réuni 6 fois le bureau. Des compte-rendus succincts sont rédigés et envoyés aux membres du conseil de la faculté pour qu'ils puissent suivre les décisions prises sur les questions d'actualité.

Il explique ensuite qu'il a pris de nombreux contacts : avec la Présidence, l'administration centrale, des directeurs de laboratoires de la faculté.

Il a organisé une réunion avec les trois physiciens du directoire de la recherche, A. Gauzzi, P. Indelicato et J.B. Zuber.

Il a réuni le conseil scientifique à l'automne pour examiner les projets financés par le BQR de l'UFR et le conseil des enseignements en janvier.

Concernant les personnels :

- les nouvelles procédures d'attribution des primes pour les enseignants-chercheurs et pour les personnels IATOS ont été mises en place,
- les entretiens d'évaluation des personnels IATOS ont été menés dans des conditions parfois difficiles, dues en particulier à l'utilisation du nouveau logiciel EVALPRO.

Parmi les actions futures, il mentionne :

- les visites programmées des futurs locaux de la physique (pour chacun des laboratoires concernés, la direction de la faculté et plusieurs services d'enseignement),
- une réunion prévue avec les directeurs de laboratoires pour améliorer la coordination avec la direction de la faculté, faire le point sur les besoins de formation des personnels, discuter des appels à projets récents et à venir, etc. Il pense organiser ce genre de réunion 2 ou 3 fois par an,
- une réflexion à mener sur la communication tant vers l'intérieur de la faculté que vers l'extérieur (en particulier vers les étudiants),
- la préparation du nouveau contrat quadriennal,
- l'organisation éventuelle d'un conseil scientifique sur les projets « convergence » (visant à amener des communautés différentes à collaborer).

4) Présentation du tableau de service des enseignants-chercheurs, année 2009-2010

Nicolas Menguy vient d'accepter la responsabilité du tableau de service des enseignants-chercheurs en remplacement de Jean-Marc Frigerio. Aussi, Nicolas Menguy a demandé à Jean-Marc Frigerio de présenter le tableau 2009-2010.

Cette année il y a eu deux nouveautés. Il y a plus de moniteurs, ce qui compense l'augmentation des CRCT, délégations au CNRS et congés de maternité dans l'UFR. L'université paye directement les décharges d'heures pour les nouveaux entrants.

Comme il reste encore des données à récupérer, en particulier les heures que les enseignants-chercheurs de la faculté font dans d'autres UFR ou en M2, Jean-Marc Frigerio propose de voter l'approbation du tableau de service lors du prochain conseil.

La commission a aussi décidé de prendre en compte, par des décharges d'heures d'enseignement, d'autres responsabilités :

- ♦ Activités dans des groupes d'experts : 16 h de décharge pour le président et 8h pour le vice-président B.
- ♦ Commission des thèses : 16 h pour le président et 2 h pour les autres membres.
- ♦ Encadrement des moniteurs dans les UE : 2 h par moniteur à partir de 5 moniteurs par équipe.

Jean-Marc Frigerio rappelle qu'avec la LRU, un nouveau système de monitorat (nommé « mission d'enseignement ») a été mis en place : tout doctorant inscrit à l'UPMC qui en fait la demande peut obtenir à un monitorat. Le nombre de moniteurs a augmenté, ce qui a présenté

quelques difficultés car certains ont montré peu de motivation pour l'enseignement. L'université n'attribue des monitorats qu'aux doctorants ayant leur contrat doctoral à l'UPMC. Tous les membres du conseil s'accordent sur l'importance de la question des moniteurs. Maria Chamarro, souligne que la faculté a désigné un responsable pour les moniteurs, Xavier Leyronnas, afin d'avoir une gestion globale du problème.

5) Bilan des primes enseignants-chercheurs et personnels IATOS

Françoise Marchand présente les grandes lignes du fonctionnement des primes pour les personnels IATOS et les nouveautés apparues en 2009. Elle rappelle que les cotisations sociales ne sont pas prélevées sur les primes sauf, depuis 2005, une cotisation pour la retraite.

Il existe 3 types de primes :

- ♦ La Prime des Personnels Statutaires (PPS) donnée à tous. Elle existait déjà auparavant et portait différentes appellations suivant les statuts des personnels : PPR, IAT, IFTS
- ♦ La Prime d'Exercice de Responsabilité (PER). C'est une prime de fonction. Elle est attachée au poste occupé par l'agent et son montant est fonction de l'importance des qualifications requises et des responsabilités assurées. Les responsabilités administratives ont été « cotées » fin 2009 et les personnels administratifs qui émargent à cette prime l'ont perçue en décembre.

La « cotation » des postes techniques est en cours.

- ♦ La Prime d'Investissement dans les Fonctions (PIF). Cette prime est attribuée par le chef de service et récompense l'investissement de l'agent dans son travail.

Le montant de référence de la PIF est fixé statutairement par catégorie de fonction publique.

Montant de base : Catégorie A : 400 €

Catégorie B : 300 €

Catégorie C : 200 €

La PIF peut aller jusqu'à 3 fois le montant de base. Toutefois, le chef de service bénéficie d'une enveloppe ne correspondant qu'à 2 fois le montant de base. Sa marge de manœuvre est donc très faible, surtout dans les laboratoires à faibles effectifs.

Cette année, on a pu constater une augmentation du volume global des primes. On ne connaît pas actuellement quelle sera l'évolution de ce volume. Il y aura certainement une harmonisation entre les PER administratives et techniques.

Patrick Boissé passe la parole à Jean-Marc Frigerio pour les primes des enseignants-chercheurs (EC). Deux types de primes sont attribuées au niveau local : la PIP (prime d'investissement pédagogique) et la PIR (prime d'investissement dans la recherche).

Des commissions ont été constituées par pôle.

Pour la PIP, une commission d'environ 30 membres a examiné les dossiers des EC du pôle 2. Elle était formée pour moitié de physiciens et pour moitié de chimistes et présidée par Jean-Marc Frigerio. Elle a eu à examiner 79 dossiers (chacun évalué par 2 rapporteurs, un chimiste et un physicien). Le taux de réussite a été de 50 %. En physique 14 MC et 9 PR ont eu la prime. Il constate aussi que de nombreuses personnes n'ont pas postulé. Le taux de réussite par rapport aux effectifs est de 9 %.

Seules des primes de 3 500 € ont été attribuées pour une durée de 4 ans (aucune prime à 7000 € accordée).

Pour la PIR, la commission était présidée par Paul Indelicato. Il y a eu une demande relativement faible de la part des professeurs : sur 73 professeurs à l'UFR, 18 ont candidaté et 11 ont reçu la prime. Un plus grand nombre de MC ont postulé : 40 candidats (sur 151 MC) dont 21 ont obtenu la prime.

Deux niveaux de primes ont été fixés : 7 000 et 3 500 € qui ont été donnés sur la base de la qualité de la recherche. Les MC ont eu des primes à 3 500 € (sauf deux qui ont eu 7 000 €), et

pour les professeurs la situation est opposée : tous à 7000 € sauf deux à 3500 €. Au total, environ 40% des enseignants-chercheurs de l'UFR ont une prime.

La répartition des primes dans l'UFR est résumée dans le tableau ci-dessous

Nombre d'EC en 925	PEDR	PIR	PIP	IUF	Prime de fonction	Prime d'administration
73 PR	24	11	6	10	5	4
151 MC	23	21	14	4	0	1

Suite aux questions des membres du conseil, Jean Marc Frigerio précise les critères utilisés pour l'attribution des primes :

- pour la PIP, la prise de responsabilité (en particulier dans les filières professionnelles) a beaucoup compté,
- pour la PIR, outre le dossier de recherche, les facteurs pris en compte sont l'encadrement de doctorants et, pour les MC, l'habilitation à diriger des recherches (HDR).

Les points suivants ont émergé de la discussion au sein du conseil :

- certains membres du conseil pensent qu'il peut y avoir conflit d'intérêt pour les membres des commissions s'ils sont également candidats à l'attribution de cette prime. J. M. Frigerio fait remarquer que pour la PIP, les physiciens qui ont siégé avaient été choisis parce qu'ils n'étaient pas candidats. Ceci n'a pas été le cas pour la PIR dont les membres candidats ont dû quitter la séance quand leurs dossiers ont été examinés,
- pour le choix des membres des commissions qui attribuent les primes, Jean-Marc Frigerio et Régine Perzynski ont précisé que les membres (en dehors des directeurs d'UFR et de départements) ont été choisis parmi les membres du conseil d'administration de l'UPMC et des comités d'experts.
- il s'avère qu'il y a eu des difficultés à comparer les dossiers dans des domaines de recherche différents (taux de publications très divers, différences entre expérimentateurs et théoriciens).

6) Bilan sur les financements recherche des laboratoires (BQR UFR, Emergences, PPF)

Bernard Croset fait le point sur les financements de la recherche dans les laboratoires.

♦ Crédits de jouvence :

Les projets des laboratoires retenus ont été financés à hauteur de 1726 k€. Seuls les projets du LPTHE, du LISE et du LPNHE n'ont pas été soutenus.

♦ Attribution des crédits ex-BQR : 65 k€

Pour répartir ces crédits, le conseil scientifique (CS) de la faculté s'est réuni. 15 projets ont été présentés par les laboratoires. Etant donné le faible montant de la dotation, le CS a décidé de ne financer qu'un seul projet par laboratoire et de ne pas prendre en compte les demandes de crédits pour l'organisation de conférences. Six projets ont été choisis. Le conseil a décidé d'attribuer 28 k€ au SBT qui sans cela ne pouvait pas terminer l'année.

J.F. Roch trouve inutile de mobiliser un conseil scientifique pour de aussi petites sommes. Une discussion a lieu sur l'utilisation souhaitable de ces crédits et le rôle scientifique de la faculté.

♦ Projets « émergence »

Le montant du financement est de l'ordre de 50 k€ par projet.

En 2009, il y a eu 162 projets déposés dont 52 pour le Pôle 2 (Physique-Chimie). Après sélection, 6 projets de physique et 2 de chimie ont été retenus.

La même procédure sera sans doute utilisée en 2010, bien que l'examen des dossiers représente un travail très lourd, comme l'a souligné le directoire de la recherche.

♦ Enfin B. Croset fait part des nouveaux programmes mis en place par la Présidence :

- Programme « convergence »

Il s'agit de nouvelles opérations de type pluridisciplinaire, dans des domaines où l'UPMC est forte.

- Plateformes technologiques (équipements communs à plusieurs laboratoires)

B. Croset fait remarquer que les PPF (plans pluri-formations) ayant disparu, les demandes faites dans ce cadre pourraient peut-être être prise en compte au titre des plateformes.

P. Boissé et B. Croset pensent que la faculté devrait pouvoir jouer un rôle de réflexion et de stimulation pour la création des programmes convergences et des plateformes.

Plusieurs membres du conseil s'interrogent sur la transparence des décisions concernant les appels à projets.

7) Conseil des enseignements (réunion du 22/01/2010)

Laurence Rezeau rappelle que le rôle du conseil des enseignements est de traiter les problèmes communs aux départements de licence et de master.

Lors du conseil du 22 janvier, les questions suivantes ont été abordées :

- La collection de physique

C'est un ensemble de plus de 500 expériences de cours initialement localisé derrière l'amphi Cuvier et qui vient d'être réinstallé à côté de l'amphi A2. La collection est actuellement dirigée par P. Encrenaz et animée par un technicien J.F. Planes.

Pendant cette période de transition, l'activité de ce service a été mise un peu en sommeil.

Il convient donc de la redynamiser. Il a été décidé d'y consacrer un demi-service d'enseignement à partager entre les enseignants qui participent à l'organisation du service.

C. Schwob et J.M. Courty ont commencé à s'investir dans sa rénovation et ont présenté leurs réalisations et leurs projets.

- Les actions de communication

La faculté a participé à l'organisation des journées d'orientation réfléchies (JOR) pour les étudiants de L1, à l'Atrium des métiers, aux journées portes ouvertes pour les lycéens.

Le conseil des enseignements voudrait élargir le spectre de ses actions pour attirer plus d'étudiants vers la physique.

Il convient donc que la faculté se dote d'un responsable de la communication qui aurait, entre autres, la charge de promouvoir la physique auprès des lycéens et des étudiants.

- La réinstallation des salles d'informatiques dans les locaux rénovés

La question se pose de savoir combien de salles équiper dans nos nouveaux locaux. Actuellement, 3 sont équipées (1 en master, 2 en licence). Les responsables de département ne souhaitent pas investir plus de crédits dans ces salles tant que l'utilisation des salles de l'UTES sera gratuite et que ses capacités d'accueil ne seront pas saturées.

- Journée de formation continue pour les enseignants du secondaire.

Une première journée est organisée par D. Côte le 27 mars. Le conseil des enseignements

entend développer ce genre d'activité à l'avenir d'autant que la formation continue des maîtres est prévue explicitement dans leur formation.

8) Composition des commissions de la faculté

Plusieurs commissions restent à compléter.

Commission des personnels IATOS :

N. Menguy qui a pris en charge le tableau de service des enseignants-chercheurs doit être remplacé de même qu'E. Lacaze qui n'est plus membre du conseil de la Faculté. Chantal Stehlé, sollicitée par P. Boissé a accepté d'en faire partie, mais aucun enseignant-chercheur n'a, pour l'instant, accepté de remplacer N. Menguy. La candidature de C. Stehlé est acceptée à l'unanimité.

Commission des personnels-enseignants :

Maria Chamarro, que P. Boissé a chargé d'animer cette commission, présente les personnes qu'elle a sollicitées et qui ont accepté de travailler avec elle. Il s'agit de 2 maîtres de conférences : M. Saitta et F. Debbasch et de 2 professeurs : J.M. Raimond et M. Petrini.

Chaque membre de la commission a des missions différentes. F. Debbasch est chargé de la communication entre la commission et l'ensemble des enseignants-chercheurs. M. Saitta est chargé de l'accueil des nouveaux et de la rédaction d'un guide du nouvel entrant. M. Petrini doit élaborer des statistiques (exemple : recensement des MdC qui ont une HDR) et J.M. Raimond conseillera les enseignants qui le souhaitent pour préparer certains dossiers (IUF, CRCT, réseaux européens, dossiers de promotions...).

P. Boissé ajoute que cette commission peut comporter jusqu'à 5 membres. A l'avenir on pourra nommer une 5^{ème} personne qui pourra être choisie en dehors du conseil de la faculté si nécessaire.

Cette composition est adoptée à l'unanimité.

9) Point sur le déménagement des locaux d'enseignement et de recherche

B. Capelle, qui est en charge des relations entre les laboratoires, l'EPCJ et la Présidence de l'université présente l'état d'avancement des travaux.

Il donne ensuite le calendrier des déménagements. Il informe le conseil que les directeurs de laboratoire vont être invités à visiter leurs locaux. Un marché de parachèvement va être lancé bientôt ; les directeurs de laboratoires vont pouvoir demander des modifications dès lors qu'elles sont justifiées pour des raisons techniques.

La discussion porte ensuite sur le problème posé par la réinstallation des ateliers (INSP, LKB, LISE, IMPMC) puisque la barre 33-34 où ils doivent aller ne sera livrée qu'en 2011. Le LKB et l'INSP ont des solutions temporaires de relogement, mais il reste à trouver une solution pour les autres.

B. Capelle ne s'occupant pas des locaux d'enseignement, on ne connaît pas actuellement ce qui est prévu pour les locaux d'enseignement. P. Boissé indique que le Bureau de la faculté va suivre cette question. En effet, le déménagement des services d'enseignement est prévu en juin ou juillet.

10) Campagne de recrutement 2010

Il va y avoir 4 postes de professeurs et 7 postes de maîtres de conférences à pourvoir (cf tableau ci-joint en annexe 1)

J.M. Frigerio rappelle que le recrutement du second mouvement est en cours et que les

comités de sélection proposés vont être approuvés par le conseil d'administration de l'UPMC ce jour. Il indique que la direction de l'UPMC est prête à favoriser un repyramidage en attribuant à la faculté de physique un nombre de postes de professeurs supérieur au nombre de postes vacants. En fait, la physique de l'UPMC présente l'un des ratios PR/MdC les plus faibles de France.

Françoise Marchand fait un rapide point sur les recrutements d'IATOS. L'administration a respecté les priorités de l'UFR :

1 poste IR, 2 postes IE (dont 1 est actuellement occupé par une contractuelle) 5 postes T.

Par ailleurs, 2 postes ont été pourvus par des agents contractuels pour pallier à un départ à la retraite et un congé de longue maladie.

11) Informations diverses

P. Boissé fait état d'une demande d'échange de postes entre une enseignante de l'UPMC, Valérie Daux (UFR 918, géologie) et Roch Smets enseignant à l'UVSQ, effectuant sa recherche au sein du laboratoire de physique des plasmas. Une discussion a eu lieu récemment avec M. Renard à ce sujet ; cet échange apparaît tout à fait envisageable.

P. Boissé rappelle aussi que le Service des Basses Températures prend en 2010 le statut de « plateforme ». Il espère que son financement en sera facilité. Une conséquence est qu'à partir de cette année, les utilisateurs participent à l'achat des fluides cryogéniques.

ANNEXE 1

POLE 2 : ENERGIE, MATIERE, UNIVERS				UFR 925		
Classement UFR	Nature	CNU	Profil	Labo d'accueil	UFR	Observations
1	PR 46.3	28-29	Milieux denses, matériaux, constituants élémentaires	Tous Laboratoires UFR 925	925	46.3
2	PR	30	Objets quantiques et interaction avec le rayonnement	LKB - UMR 8552 - Indelicato	925	
3	PR	30 - 34	Physique des plasmas	LERMA - UMR 8112 - Perault / LESIA / LPP / LULI	925	
4	PR	29 - 63	Aux frontières de l'instrumentation et de la recherche sur les nouveaux matériaux	LPNHE - UMR 7585 - Pain / LPTMC - UMR 7600 - Viot / LPEM - UPR 5 - Lesueur	925	2nd Mouvement
6	MC	28	Mécanisme du repliement protéique	IMPPMC - UMR 7590 - Capelle	925	
7	MC	30 - 28	Nanophotonique, matériaux nanostructurés	INSP UMR 7588 - Perrin	925	
9	MC	34	Préparation et exploitation scientifique de la mission spatiale PHARAO/ACES	SVRTE UMR 8630 - Dimarcq	925	
NC	MC	34	Astronomie et Astrophysique	IAP - UMR7095 Vigroux	925 / IAP	IAP
18	MC	28	Propriétés visco-élastiques des métaux liquides sous conditions extrêmes	IMPPMC - UMR7590 - Capelle	925	
NC	MC	29	Physique des hautes énergies	LPNHE - UMR7585 - Pain	925	arbitré mais non publié en 2009
23 (925)	MC	28	Interface Physique-Chimie-Biologie	LBM - UMR 7203 - Lavieille (Cribier)	926/925	Opération Scientifique transversale